



# LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES



## Un Parc national

C'est un territoire dont le caractère remarquable de son patrimoine naturel, paysager et culturel justifie son classement en Parc national.

Avec les Parcs nationaux de la Vanoise, de Port-Cros, des Cévennes, des Écrins, du Mercantour, de la Guadeloupe, de la Réunion, de la Guyane, des Calanques et des forêts, le Parc national des Pyrénées est l'un des 11 parcs nationaux français. On compte plus de 300 parcs nationaux en Europe et près de 6 500 dans le monde.

Un Parc national est un établissement public de l'État. Un Parc national est un territoire organisé en une zone réglementaire protégée, que l'on appelle zone cœur, et une zone d'adhésion composée des communes ayant adhéré à la charte du territoire.

Photo de couverture : © P. Meyer AE Médias  
Garde-moitrice en observation : © L. Nédeléc - Parc national des Pyrénées

## LA FLORE

### Une richesse exceptionnelle

Dans toutes les montagnes et en particulier dans les Pyrénées, les visiteurs seront frappés par les changements d'aspect de la végétation selon l'altitude. En effet, plus on s'élève, plus les conditions de vie deviennent difficiles pour les végétaux : la température moyenne annuelle diminue d'environ 1 degré par 150 mètres, la durée de la « bonne » saison se raccourcit, les précipitations augmentent, la neige est présente plus longtemps, les vents sont plus violents, plus fréquents et dessèchent les plantes, l'éclaircie devient intense et l'énergie lumineuse s'enrichit en radiations ultra-violettes qui accélèrent le développement et la fructification des plantes.

Paradoxalement, les disponibilités en eau diminuent, les sols s'appauvrissent, l'humus n'existe plus qu'en faible quantité à l'étage alpin. A cela s'ajoute l'histoire des climats anciens qui explique la présence de certaines plantes. Lors de la naissance des Pyrénées règne un climat sub-tropical et quelques espèces réussissent alors à s'adapter aux conditions de la montagne.

À la fin des glaciations, une partie des espèces arrivées avec les périodes froides refluent vers les régions nordiques alors que d'autres migrent vers les zones élevées des montagnes comme le Lycopode des Alpes ou la Dryade à huit pétales (Thé des Alpes).

Outre ces plantes, il existe une série de plantes qui se sont différenciées dans les Pyrénées en évoluant sur place. Toutes les plantes propres à la chaîne des Pyrénées, ou à un site géographique donné, sont dites « endémiques ».

Leur nombre important (environ 80) est dû à l'isolement très ancien des Pyrénées par rapport aux autres montagnes d'Europe.



Gentiane de De l'Écluse



Pin à crochets : © L. Nédeléc - Parc national des Pyrénées

De 900 à 1 600 mètres, c'est l'étage montagnard, frais et humide, domaine de la forêt de hêtres et de sapins sur les versants nord, de Pin sylvestre sur les versants sud. Citons parmi les plantes, la Cardamine à feuilles larges ou la Valériane des Pyrénées. Plus haut, de 1 600 à 2 200 mètres, c'est l'étage subalpin dont le paysage caractéristique est la forêt claire de Pin à crochets et les landes à Rhododendron ferrugineux avec des genévriers, des bouleaux et le Sorbier des oiseaux.

Parmi les plantes, citons le Lys et l'Iris des Pyrénées, le Chardon à feuilles de cartine, le Gispet ou le Grémil de Gaston. Plus haut encore, entre 2 200 et 2 700 mètres, c'est l'étage alpin. Les seuls « arbres » présents sont des arbrisseaux comme les saules nains qui rampent sur les rochers. Ici la végétation devient clairsemée et rase mais ses couleurs sont vives : Silène acaule, Pavot parfumé, Saxifrage d'Irat. Au-dessus, on se trouve dans l'étage nival, où seuls quelques lichens et quelques algues parviennent à vivre.



Lys des Pyrénées

## Le Parc national des Pyrénées

Créé en 1967, le Parc national des Pyrénées est le troisième parc national français à voir le jour. Il s'étire sur deux départements (Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques) et deux régions (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine).

Le cœur du Parc national (45 707 ha) s'étend sur des territoires entre 1 067 m et 3 298 m d'altitude à la Pique Longue du Vignemale, le long de la frontière espagnole. En 2024, 67 communes, réparties sur six vallées, ont choisi d'adhérer à la charte et composent l'aire d'adhésion.

Le Parc national des Pyrénées accorde également une place importante au patrimoine bâti et à la culture. Il participe au recueil et à la préservation de cette identité culturelle pyrénéenne (savoir-faire pastoraux, patrimoine bâti, traces de l'occupation humaine, langues, ...).

Le Parc national des Pyrénées favorise la découverte du patrimoine naturel et culturel, en montagne mais aussi au cœur des vallées où les maisons du Parc national proposent de multiples animations. Il mène également une politique en matière d'accueil des publics en difficulté, tant en situation de handicap qu'en difficulté d'insertion sociale.

## Des actions pour le territoire

Préserver la biodiversité, les paysages ainsi que le patrimoine bâti et culturel, accueillir le public pour qu'il profite de ce patrimoine tout en le respectant, concilier protection de la nature et activités économiques, contribuer au développement durable des vallées, tels sont les objectifs d'un Parc national.



Apollon

Pour protéger, il faut connaître. Ainsi, des études sont menées par les agents du Parc national des Pyrénées et ses partenaires sur le territoire. Inventorier les espèces animales et végétales, étudier le climat, ... : autant de travaux de recherche qui permettent de proposer une gestion adaptée. Cela peut aussi conduire à la réintroduction d'espèces disparues, ou encore à la restauration d'espèces animales ou végétales autochtones menacées.

## LA FAUNE

### Des espèces originales

Les Pyrénées et le Parc national en particulier, jouent le rôle de zone refuge pour les espèces de grands vertébrés. Ces animaux, Isards, ours, grands rapaces y trouvent leurs derniers espaces de liberté. Il s'agit d'animaux sauvages ne devant compter que sur eux-mêmes pour survivre au sein de milieux naturels dont ils dépendent entièrement.

Il n'appartient pas au Parc national de les nourrir ni de les soigner mais simplement d'assurer la qualité et la diversité des milieux dont ils ont besoin. Maladies, accidents, prédation... font partie des règles du jeu et c'est là tout l'intérêt des parcs nationaux par rapport aux autres territoires. Sur les 156 espèces de la faune française de mammifères, le Parc national en abrite 83. Etant généralement nocturnes et plutôt furtifs, on ne sait pas encore tout à leur sujet... Le Desman des Pyrénées est sans doute le plus insolite puisqu'on ne le trouve que dans les Pyrénées, le nord-ouest de l'Espagne et du Portugal. Il vit au bord des torrents jusqu'à 2 200 mètres d'altitude. Son allure de taupe munie d'une trompe et de pattes palmées et son agitation permanente permettent de le reconnaître à coup sûr pour peu qu'on ait la chance rarissime de le rencontrer. Parmi les rongeurs, la Marmotte est la plus visible. Disparue de la chaîne il y a 10 000 ans, elle a été réintroduite vers 1950 en vallée de Luz (Hautes-Pyrénées), puis par le Parc national dans toutes les vallées. Elle est aujourd'hui présente partout et même sur le versant espagnol.



Carabe des Pyrénées

Bouquetin ibérique : © A. Garnier - Parc national des Pyrénées  
Empreintes d'ours : © J. Cédet - Parc national des Pyrénées



Grand Tétrard : © L. Nédeléc - Parc national des Pyrénées

Apiculteur : © C. Lecante - DFB



L'Isard a largement profité de la protection du Parc national. Menacé de disparition il y a une quarantaine d'années, il compte aujourd'hui quelques 4 000 individus dans le Parc national. A la fin des années 90, il ne restait plus que 6-7 Ours bruns. Suite aux opérations de réintroduction entreprises depuis 1996 dans les Pyrénées centrales et occidentales, on compte, en 2023, 86 ours minimum sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne. On estime la présence d'une dizaine d'individus dans le Parc national.

La Marmotte, réintroduite avec succès dans les Pyrénées dès 1948, semble avoir une influence positive sur les populations de rapaces. Le Vautour fauve, de 2,70 mètres d'envergure, a bénéficié de la protection que lui a accordée la Réserve naturelle nationale d'Ossau, gérée par le Parc national. Aujourd'hui, près de 482 couples nichent chaque année dans les falaises du cœur et de la zone optimale d'adhésion. Le plus spectaculaire et le plus beau des grands rapaces est sans conteste le Gypaète barbu, avec ses 3 mètres d'envergure et son magnifique poitrail orangé. 17 couples vivent aujourd'hui dans le Parc national. Le Parc national abrite aussi le Grand Tétrard, le Pic noir, le Pic à dos blanc, le Lagopède ainsi que des batraciens tel le Calotriton des Pyrénées, l'étonnant Crapaud accoucheur et la Grenouille des Pyrénées.



Linteau de porte : © C. Verdier - Parc national des Pyrénées

Depuis 2015, la marque **Esprit parc national** porte une ambition commune aux parcs nationaux de France et à l'Office français de la biodiversité : valoriser les lieux, les activités, les produits des entreprises qui font la richesse de leurs territoires.

*Esprit parc national* distingue le travail et les savoir-faire de celles et ceux qui s'engagent avec passion dans une démarche de partage, d'authenticité et de préservation de la biodiversité. Pour les visiteurs, c'est l'assurance d'explorer un patrimoine naturel et culturel d'une richesse exceptionnelle.

Retrouvez ici toute l'offre *Esprit parc national - Pyrénées*



## LES PYRÉNÉES

Pic de Sarret : © L. Nédeléc - Parc national des Pyrénées

## Un enchaînement des paysages grandioses

La formation des Pyrénées a débuté à l'ère Primaire, il y a 500 millions d'années. Mais la chaîne que nous voyons aujourd'hui s'est soulevée il y a 40 millions d'années. Dans le Parc national, la chaîne s'étire sur plus de 100 kilomètres d'est en ouest, entre les hautes vallées d'Aure et d'Aspe. Une mosaïque de roches cristallines et sédimentaires, malmenées par l'érosion et les glaciations, a fait naître de fabuleux paysages : myriades de lacs, gorges profondes, cirques, tels Gavarnie et Troumouse, avec leurs immenses falaises et leurs cascades vertigineuses...

Le Parc national comprend six vallées principales : Aure, qui s'enorgueillit des plus hautes forêts de Pin à crochets d'Europe ; Luz-Gavarnie, où se dressent plusieurs sommets dépassant 3 000 mètres ; Cauterets, où pointe le Vignemale à 3 298 mètres, la plus haute cime des Pyrénées françaises, et où abondent les cascades ; Azun, dominée par la pyramide du Balaitous culminant à 3 144 mètres ; Ossau, haut lieu du pastoralisme et enfin Aspe et ses vastes forêts.

Le Parc national possède une frontière commune de 15 kilomètres avec le Parc national espagnol d'Ordesa et du Mont Perdu (3 355 m). Il est d'autre part prolongé à l'est par la Réserve naturelle nationale du Néouvielle, dont il assure la gestion. Frontière naturelle avec la péninsule ibérique, les Pyrénées sont une véritable barrière climatique. L'influence océanique apporte au versant nord français un temps doux et humide, alors que le versant sud espagnol est plus chaud et aride. Les vents dominants provoquent de fortes précipitations, expliquant l'aspect verdoyant des paysages, la profusion des torrents, des lacs et des cascades.

## LE PARC NATIONAL EN QUELQUES CHIFFRES

Création du parc national	23 mars 1967
L'équipe permanente	72 agents
Le cœur du parc national	45 707 ha
L'aire optimale d'adhésion	206 352 ha
L'aire d'adhésion	149 829 ha
Nombre de visiteurs	Environ 1,5 million par an
Altitude du cœur du Parc national	Comprise entre 1 067 et 3 298 mètres
Les sentiers	Près de 400 km de sentiers balisés dont 320 en zone cœur
Les lacs (zone cœur, aires d'adhésion et optimale d'adhésion)	235 lacs
La flore	80 espèces endémiques du massif pyrénéen
Les ours	86 ours minimum comptabilisés en 2023 sur l'ensemble de la chaîne Environ une dizaine dans le Parc national
Les isards	4 000 dans la zone cœur du Parc national et sa proche périphérie
L'avifaune	221 espèces d'oiseaux
Les rapaces (effectif en 2024 en zone cœur, aires d'adhésion et optimale d'adhésion)	17 couples de gypaètes barbus 482 couples de vautours fauves 20 couples de vautours percnoptères

## PYRÉNÉES MONT PERDU PATRIMOINE MONDIAL

En 1997, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) a classé au patrimoine mondial de l'humanité une partie des deux parcs nationaux des Pyrénées (France) et d'Ordesa et du Mont Perdu (Espagne) dans la région du massif du Mont Perdu : vallée d'Ordesa, Aníscolo, Escuin, Pineta et des cirques de Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude. La grande valeur de ce territoire est ainsi reconnue mondialement au titre naturel mais aussi au titre culturel et paysager.

Vallée d'Aníscolo : © P. Meyer



Cirque de Troumouse : © P. Meyer



## RÉGLEMENTATION DU PARC NATIONAL

La zone cœur du Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qui relève d'un code de bonne conduite.



- Pas de chien, même tenu en laisse pour la tranquillité des animaux sauvages et domestiques.
- Ni cueillette, ni prélèvement, animaux, plantes, minéraux et fossiles appartenant au paysage.
- Pas de déchets pour conserver la nature propre.
- Pas de feu pour éviter incendies et dégradations du sol.
- Pas de camping pour préserver la beauté des sites et éviter les pollutions.
- Bivouac réglementé autorisé à plus d'une heure de marche des limites du Parc national ou d'un accès routier, de 19h à 9h.
- Pas de véhicule ni V.T.T., cet espace se découvre à pied, circulation interdite en dehors des voies autorisées.
- Drone interdit.
- Ni bruit, ni dérangement pour la quiétude de tous.
- Pas d'arme, ici tous les animaux sont protégés.

Pour toutes informations, contacter le Parc national des Pyrénées  
Villa Fould  
2 rue du IV Septembre - BP 736  
65007 Tarbes cedex  
Téléphone : (33) 05 62 54 16 40  
E-mail : contact@pyrenees-parcnational.fr



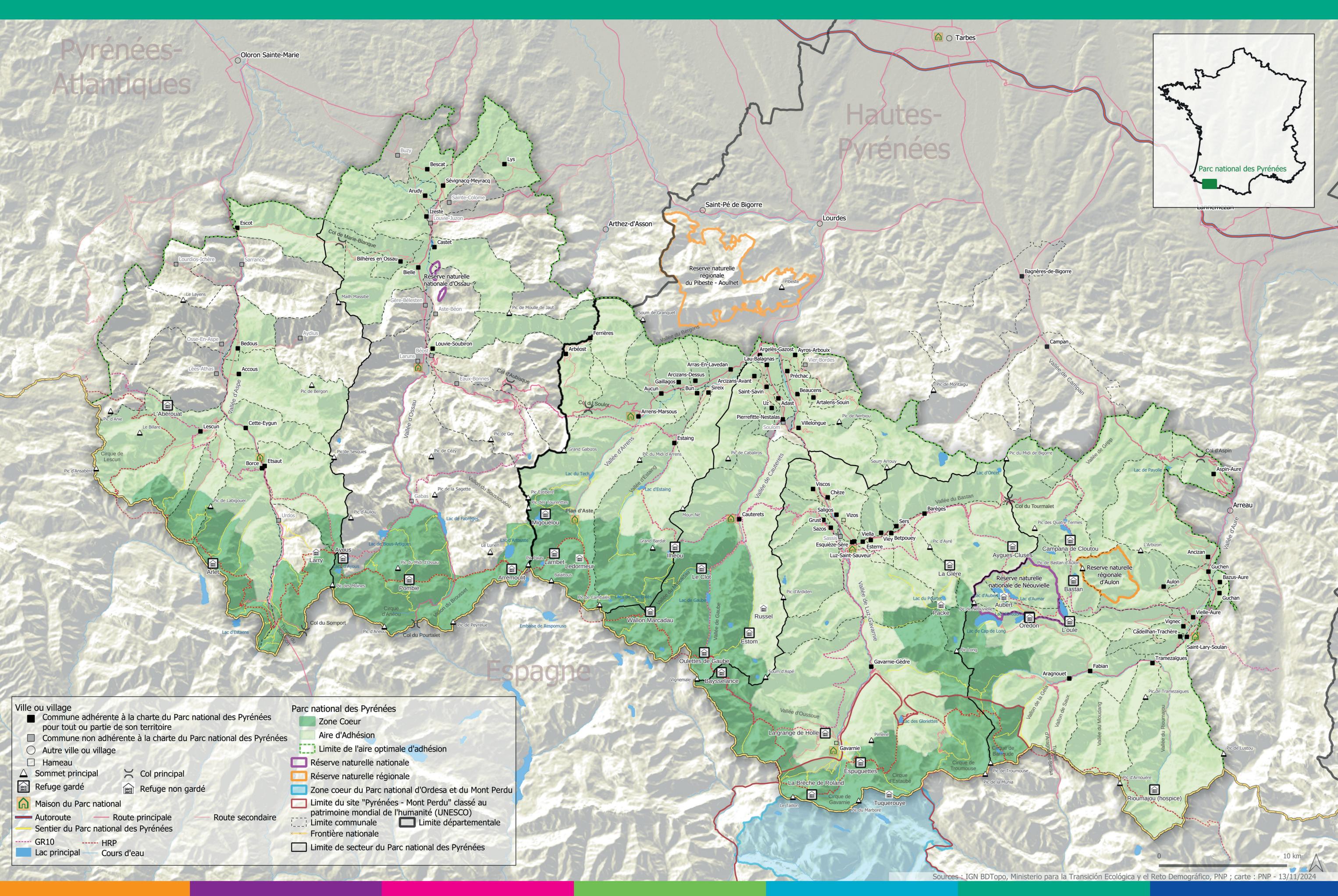
## PYRÉNÉES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Troupeau de brebis - estive de Salistre : © L. Boiter

Si près de 36 000 habitants vivent dans l'aire optimale d'adhésion du Parc national, personne ne réside en permanence dans le cœur. Les seuls habitants occasionnels de ces montagnes sont les quelques 200 bergers qui fréquentent les pâturages durant l'été. Bergers et troupeaux façonnent le paysage des estives depuis des siècles ; bêtes à lait gardées dans le département des Pyrénées-Atlantiques, bêtes à viande en pagage libre dans les Hautes-Pyrénées. Les dernières données commencent à parler de la culture locale et les richesses naturelles est l'une des missions essentielles du Parc national. Ses actions pour y parvenir : aider à la construction et à la rénovation de cabanes fonctionnelles dans lesquelles les bergers peuvent se loger, traire leurs bêtes ou fabriquer leur fromage en estive, transporter par hélicoptère le matériel nécessaire aux bergers entre la plaine et les estives, dédommager les bergers lorsque leurs bêtes sont victimes de grands prédateurs sauvages. Il s'agit donc de maintenir une vie pastorale active avec des moyens modernes, tout en respectant le patrimoine, les traditions et l'environnement. L'action du Parc national des Pyrénées en faveur du pastoralisme complète celle des collectivités territoriales et d'associations. L'avenir des Pyrénées dépend aussi de la conciliation des usages entre les acteurs de la montagne (visiteurs, pastoraux...) et du développement. Le Parc national des Pyrénées est très fréquenté avec 1,5 million de visiteurs par an. Il est donc essentiel de surveiller l'impact du tourisme sur le milieu et d'offrir des aménagements de qualité dans les sites touristiques très fréquentés, comme l'ont déjà fait le Parc national et ses partenaires au Pont d'Espagne, au Néouvielle et à Troumouse.

# Pyrénées-Atlantiques

# Hautes-Pyrénées



<b>Ville ou village</b>	<b>Parc national des Pyrénées</b>
■ Commune adhérente à la charte du Parc national des Pyrénées pour tout ou partie de son territoire	■ Zone Coeur
□ Commune non adhérente à la charte du Parc national des Pyrénées	■ Aire d'Adhésion
○ Autre ville ou village	--- Limite de l'aire optimale d'adhésion
□ Hameau	■ Réserve naturelle nationale
▲ Sommet principal	■ Réserve naturelle régionale
⌒ Col principal	■ Zone coeur du Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu
🏠 Refuge gardé	■ Limite du site "Pyrénées - Mont Perdu" classé au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO)
🏠 Refuge non gardé	--- Limite communale
🏠 Maison du Parc national	--- Frontière nationale
— Autoroute	■ Limite de secteur du Parc national des Pyrénées
— Route principale	
— Route secondaire	
— Sentier du Parc national des Pyrénées	
— GR10	
— HRP	
■ Lac principal	
— Cours d'eau	